

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

Depuis 1946, les Foyers Ruraux animent nos villages, en portant les principes de respect, solidarité, justice sociale, laïcité et convivialité. Nos associations s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire et travaillent à construire un monde dans lequel chaque personne peut prendre part aux décisions et aux actions. Elles se veulent des laboratoires de démocratie, ou sont discutées et mises en oeuvre les idées de citoyenneté, d'engagement et de faire-ensemble.

1600 Foyers Ruraux & associations

43 Fédérations Départementales & bi-départementales

Des milliers de bénévoles, militantes & militants

Contact :

Laure Di Franco

Laure.difranco@mouvement-rural.org

Tél : 01 43 60 14 21

Cahier d'acteur déposé par :

Confédération Nationale des Foyers Ruraux

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

Par leur engagement bénévole au sein des Foyers Ruraux, des milliers de personnes participent au développement économique et social de leur territoire. Ensemble, elles font vivre leurs villages à travers des activités régulières (ateliers, cours, permanences sociales...) et l'organisation d'événements rassembleurs (festivals, débats, concerts...).

Généralistes et tisseurs de liens au quotidien, les Foyers Ruraux agissent en proximité dans tous les domaines de la vie sociale, avec et pour toutes les générations :

- **L'enfance et la jeunesse** (accueils de loisirs, espaces jeunes, formations BAFA, accueil de volontaires en Service Civique...),
- **Les pratiques artistiques et les activités culturelles** (théâtre, conte, arts plastiques, musique, cinéma, découverte du patrimoine matériel et immatériel...),
- **Les activités physiques, sportives et de bien-être** (jeux traditionnels, Jeux Originaux, randonnées...),
- **La transition écologique et sociale** (jardins partagés, recycleries, « repair cafés », découverte et préservation de la nature...),
- **L'animation sociale et le développement économique local** (cafés associatifs, tiers-lieux, espaces de vie sociale...),
- **La rencontre interculturelle et l'émancipation citoyenne** (animation de débats, égalité femmes-hommes, parentalité, rencontres thématiques...),
- **La formation des bénévoles** (gestion associative, comptabilité, droit social...),
- **Les universités / univers-cités rurales**, mêlant savoirs académiques et manuels, mise en pratique et « faire ensemble » ...

Nos rôles :

Plaidoyer : Faire connaître notre savoir-faire et le sens de nos actions.

Mise en réseau et animation : Tisser des liens.

Ingénierie : Former, outiller et être ressource.

Accompagnement personnalisé : Se connaître pour mieux se soutenir.

Pilotage de projets communs : Faire commun autour d'actions collectives.

Evaluer : Animer l'amélioration continue.

Les agréments de la CNFR : Jeunesse et éducation populaire-Association complémentaire de l'enseignement public-Service civique-Habilitation formation BAFA-Immatriculation tourisme.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

Parole de jeunes ruraux :

« Habiter en milieu rural, c'est se lever plus tôt que les autres, pour arriver à la même heure et au même endroit ».

Nos constats :

Les zones rurales, territoires de nos associations et de nos fédérations sont souvent reléguées au second plan ou non prises en compte dans les politiques publiques.

Qui plus est, de vrais enjeux se posent au regard de la mobilité, l'accès aux services publics, à des équipements culturels et sportifs dans les territoires ruraux en comparatif des villes... Les enfants et les jeunes sont les plus fortement touchés par ces problématiques n'ayant que peu ou pas de moyens d'accès à ces espaces qui fondent la vie citoyenne.

Conscient des difficultés liées à leur environnement, notre Mouvement a pris sa place dans l'organisation de la vie locale des territoires ruraux ; les associations locales en s'associant avec leurs communes ou leur EPCI, soutenues par leurs fédérations, participent à la mise en place de temps périscolaires et extra-scolaire, d'activités sportives, culturelles et de loisirs, pour les enfants et les jeunes ruraux. La Confédération Nationale quant à elle, porte des habilitations et des agréments nationaux afin de favoriser la formation des jeunes, leurs engagements dans la société civile locale et de développer des synergies capables de répondre aux enjeux de demain.

Il faut rappeler que dans le contexte de la ruralité, pour que des activités existent, les associations font souvent appel à leurs bénévoles avec des compétences particulières dans des domaines très divers. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler l'importance de qualifier les bénévoles en renforçant leurs formations quel que soit le domaine d'activité.

Dans le contexte du milieu rural, Le projet éducatif de territoire est un outil structurant de la sphère locale car il permet de regrouper tous les acteurs éducatifs locaux (école, familles, associations, périscolaire, communes et EPCI) et de construire un projet collectif dont l'objet est l'enfant. Ce travail collectif autour des temps de l'enfant permet de prendre en compte les rythmes des enfants et de leurs familles et d'organiser des loisirs éducatifs structurés de qualité permettant le développement social, l'apprentissage de la citoyenneté.

Les dispositifs de soutien facilitant le départ en vacances collectives, Pass'colo, colos apprenantes et colos créatives du ministère de la culture, n'ont jamais été aussi importants que ces dernières années. Ces séjours permettent aux enfants de développer leur autonomie, la confiance en soi, favorise la construction de la citoyenneté en s'appuyant sur la mixité sociale et l'ouverture culturelle.

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

Développer les projets éducatifs de territoire (PEDT)

- Favoriser et faciliter le développement des PEDT en permettant la co-construction avec les familles, les équipes pédagogiques scolaires et extra-scolaires, les associations locales et leurs fédérations, les professionnels de l'animation socioculturelle, les communes et EPCI, les enfants et les jeunes.
- Inclure dans les PEDT, les jeunes depuis l'entrée au collège jusqu'à la sortie du lycée.
- En milieu rural améliorer les compétences des bénévoles en développant des cursus de formation spécifique.
- Co-construire une politique enfance-jeunesse sur les territoires.
 - Inclure le développement des projets jeunesse.
 - Inclure les séjours de vacances et les centres de loisirs.
 - Inclure les activités socio-culturelles et sportives.
- Faciliter le plus possible l'accessibilité financière aux différents temps éducatifs.
- Faciliter et mettre en place des solutions réelles de mobilité.

Renforcer les dispositifs de soutien au départ en vacances collectives

- Reconnaître nationalement et localement la plus-value des vacances collectives dans le développement de l'enfant.
- Reconnaître nationalement et localement les biens-faits des vacances collectives pour la santé et le bien-être des enfants et des jeunes.
- Reconnaître nationalement et localement les biens-faits des vacances collectives pour l'apprentissage de la vie collective, le développement de la citoyenneté et la confiance en soi.
- Soutenir et faciliter les échanges internationaux pour les vacances collectives.
- Garantir un départ en séjour collectif pour chaque enfant et chaque jeune.

Renforcer la formation habilitée

- Renforcer l'accès des jeunes aux formations d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD) permettant leur engagement dans l'activité des territoires ruraux.
- Valoriser leur action éducative en réduisant les coûts de formation.
- Faire de la formation BAFA issue de l'éducation populaire un service civil national.

Mise en valeur des métiers de l'animation

- Reconnaître l'utilité sociale des métiers de l'animation (animateur-trice jeunesse, coordination, direction, animateur-trice technicien socio-culturel et sportif).
- Renforcer les financements de la formation professionnelle des certificat, brevet et diplôme d'état de l'animation.
- Rendre attractif les métiers de l'animation en améliorant les conditions de travail et de rémunérations des animateurs et des animatrices professionnelles de la branche.